



LA RÉGION EN ACTIONS





© Emmanuel Pain

La Région, une collectivité au service de la Bretagne et de son avenir

Nous aimons la Bretagne et avons à cœur qu'elle se développe. C'est le sens de l'action du Conseil régional : investir pour l'avenir de notre région tout en étant utile au quotidien des Bretonnes et des Bretons. Nos champs d'action sont nombreux et souvent méconnus : la formation professionnelle, l'aide aux entreprises, le transport du quotidien avec les TER, les transports scolaires, la desserte des îles... Par la mise en œuvre de programmes d'investissements ambitieux, nous participons à la concrétisation de projets majeurs pour la Bretagne et pour l'égalité entre ses territoires : investissements ferroviaires et portuaires, déploiement du haut et très haut débit pour toutes et tous, construction et entretien des lycées, réhabilitation des centres bourgs... Par le soutien à de nombreuses associations et manifestations, nous soutenons la vitalité culturelle, sportive, linguistique qui fait de la Bretagne une région accueillante et ouverte.

Aujourd'hui, la Région s'emploie chaque jour à réinventer ses services pour plus de proximité et de réactivité. C'est dans ce même objectif qu'elle renforce progressivement sa présence sur tous les territoires, au plus près des acteurs et des citoyens.

Cette plaquette « La Région en actions » a vocation à vous présenter de manière concrète l'ensemble de l'action régionale. Pédagogique et illustrée d'exemples, je souhaite qu'elle vous aide à mieux connaître et comprendre notre action, dans toute sa diversité. Je vous en souhaite une très bonne lecture.

Ar Rannvro, ur strollegezh e servij Breizh hag hec'h amzer-da-zont

Tomm eo hor c'halon ouzh Breizh ha fellout a ra deomp gwelet anezhi o tiarren. Sed aze diazez obererezhioù ar C'huzul-rannvro : postañ arc'hant evit amzer-da-zont hor rannvro ha war ar memes tro ober traoù talvoudus evit buhez pemdez merc'hed ha paotred Breizh. Labourat a reomp war ur bern tachennoù ha ne vezont ket gwall anavezet peurliesañ : ar stummañ micherel, skoazellañ an embregerezhioù, an treuzdougen war ar pemdez gant an THR, an treuzdougen d'ar skol, war-zu an inizi... Lakaat a reomp programmoù postañ youlek da dalvezout, e-giz-se e sikouromp kas raktresoù da benn hag a zo pouezus-kenañ evit Breizh hag evit ur c'hempouez etre ar broioù a zo enni : postañ arc'hant evit an hent-houarn hag ar porzhioù, staliañ ar c'has uhel hag uhel-kenañ evit an holl, sevel al liseoù ha delc'her anezho e stad vat, adkempenn kreiz ar bourkoù... Skoazellañ a reomp kalz kevredigezhioù ha gouelioù evit sikour al lañs a zo gant ar sevenadur, ar sport, ar yezhoù, kement hag a laka Breizh da vezañ ur vro digor ha degemerus.

Hiziv an deiz e ra ar Rannvro diouzh he gwellañ bemdez evit adsoñjal mont en-dro he servijoù, dezho da vezañ tostoc'h ouzh an dud ha da respont primoc'h d'an ezhommoù. Klask a reomp ober kemend-all ivez o staliañ tamm-ha-tamm hor servijoù e pep lec'h er rannvro, an tostañ ouzh an obererien hag ouzh ar geodedourien. Graet eo ar blaketenn-mañ, « Ar Rannvro ouzh ar stern », evit diskouez deoc'h en un doare fetis, pedagogel ha gant skouerioù, ar pezh a vez graet gant ar Rannvro. Emichañs e sikouro ac'hanoc'h da anaout gwelloc'h ha da gompren hon oberezhioù, da welet pegen lies int. Ra vo lennet ganeoc'h gant kalz a blijadur.

Loïc Chesnais-Girard

Président du Conseil régional de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & RECHERCHE p. 6



FORMATION & ORIENTATION p. 8



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE p. 10



TRANSPORTS p. 12



ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE p. 14



PATRIMOINE & TOURISME p. 16



CULTURE p. 18



LANGUES DE BRETAGNE p. 20



SPORTS p. 22



EUROPE ET INTERNATIONAL p. 24



LA RÉGION, COMMENT ÇA MARCHE ? p. 27



Y A-T-IL DE L'EAU DANS LE GAZ EN MER D'IROISE ?
Pour en savoir plus, rdvr p.15

TOUS LES BRETONS SONT-ILS SURFEURS CONFIRMÉS ?
Pour en savoir plus, rdvr p.11

BONJOUR
DE MAT
BONJOU

LES BRETONS ONT-ILS LEUR LANGUE DANS LEUR POCHE ?
Pour en savoir plus, rdvr p.21

LA BRETAGNE A-T-ELLE UN TRAIN DE RETARD ?
Pour en savoir plus, rdvr. p.13

QUI A DIT QU'EN BRETAGNE, ON N'ÉRIGEAIT QUE DES MENHIRS ?
Pour en savoir plus, rdvr. p.9

LA BRETAGNE EST-ELLE UNE TERRE DE GÉANTS ?
Pour en savoir plus, rdvr p.7

LA BRETAGNE EST-ELLE UNE TERRE DE NAVETS ?
Pour en savoir plus rdvr p.19

LES BRETONS ONT-ILS LA MAIN VERTE ?
Pour en savoir plus, rdvr p.25

FRANCK LAMMAS ET FRANCOIS GABART SONT-ILS DES MARINS D'EAU DOUCE ?
Pour en savoir plus, rdvr p.23

DEMARRER UNE NOUVELLE VIE EN BRETAGNE, C'EST POSSIBLE ?
Pour en savoir plus, rdvr p.17



Stimuler une économie productive et inventive

La Région Bretagne soutient la transformation de l'économie bretonne et l'émergence des industries du futur. Pour stimuler la création d'activités, l'action régionale se concentre sur l'accompagnement des entreprises, adapté à leurs besoins et à chaque étape de leur évolution : recrutement, financement, recherche et développement, expansion à l'international...

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES POUR CRÉER DES EMPLOIS

Créer une société, reprendre un commerce, financer des investissements, exporter : la Région Bretagne accompagne les entreprises, à toutes les étapes de leur vie. L'enjeu est de répondre aux attentes des entrepreneur-e-s et aux besoins de l'économie bretonne, l'objectif, de favoriser le développement et la pérennité des entreprises. À la clé, la création d'emplois durables partout sur le territoire.

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Les entreprises bretonnes sont d'autant plus fortes qu'elles se développent au sein de filières de métiers ou d'activités. Traditionnelles, ces filières sont structurantes : agroalimentaire, automobile, navale, électronique... tandis que les filières nouvelles sont prometteuses : biotechnologies, éco-activités, énergies renouvelables, numérique... La Région les aide à se renforcer technologiquement, à conquérir de nouveaux marchés, à innover...

FAVORISER LE LIEN ENTRE RECHERCHE ET ENTREPRISES

La Région investit pour renforcer l'écosystème de la recherche et de l'enseignement supérieur. L'objectif est de faciliter l'appropriation d'innovations technologiques développées dans les laboratoires (méthodes de fabrication, produits...) par les entreprises. Celles-ci peuvent alors diversifier et valoriser leurs productions, créer de nouvelles activités, monter en gamme, développer leur valeur ajoutée... pour conforter l'économie d'aujourd'hui et inventer l'économie et l'emploi de demain.

DIFFUSER L'IMAGE ATTRACTIVE DE LA BRETAGNE

La Bretagne possède une extraordinaire image, qui rayonne au-delà de son territoire. Elle est également une marque **BRETAGNE®** que la Région a créée et que les entreprises bretonnes partagent pour diffuser leur savoir-faire à l'échelle nationale et internationale. Sous les couleurs de cette marque porteuse de valeurs d'innovation et de modernité, la Région aide les entrepreneur-e-s à exporter... et incite les investisseurs à choisir la Bretagne !



Chiffres-clés

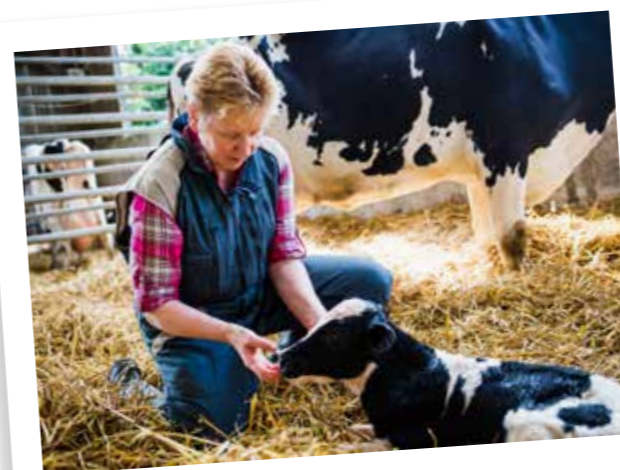
203
millions d'euros
dédiés à l'économie
en 2017

Près de
4 000
interventions de la Région
auprès des entreprises
en 2017

487
projets d'installation
de jeunes agriculteur-riche-s
aidé-e-s par la Région
en 2017

13
criées pour
la mise en marché
de 100 000 tonnes de produits
de la mer par an

148 000
salarié-e-s
dans le domaine
de l'économie sociale
et solidaire en Bretagne
en 2017



Agriculture, pêche : les défis de l'alimentation de demain

La Bretagne est au premier rang des régions agricoles et maritimes en France. La Région fait donc de ces deux secteurs des priorités en matière d'innovation et de respect de l'environnement. Elle les aide à relever les défis pour être au rendez-vous des consommatrices et des consommateurs. Objectif : allier performance économique, écologique et sociale pour produire une alimentation saine et de qualité.



Un pôle leader en Europe pour la « cyber »

À l'heure du tout numérique et des réseaux, protéger les données personnelles ou empêcher les intrusions « pirates » dans les serveurs est devenu une priorité. Territoire électronique et numérique de premier plan, bénéficiant d'un riche terreau universitaire et industriel (180 entreprises, start-up, PME et grands groupes, 130 équipes de recherche, 16 établissements de formation), la Bretagne se positionne comme un acteur majeur de ce qu'on appelle la « cybersécurité ». C'est donc tout naturellement que le pôle d'excellence cyber, créé par le ministère des Armées et la Région Bretagne en 2014, y est implanté.



Vents porteurs sur le port de Brest

Le premier port de commerce breton change d'envergure. La Région a lancé à Brest, avec ses partenaires, un programme d'investissement de 220 millions d'euros. L'objectif est double : faire évoluer les infrastructures portuaires pour permettre l'accostage de navires de plus en plus grands et développer les équipements capables d'accueillir des éléments de grande dimension tels que les fondations d'éoliennes offshore. Grâce à ces travaux, le port de Brest est appelé à devenir un site de référence pour les énergies marines renouvelables (EMR). Un projet majeur pour l'économie régionale de demain, mais aussi d'aujourd'hui : les entreprises de travaux publics sont à pied d'œuvre sur le terrain et environ 150 personnes en moyenne interviendront à terre ou en mer jusqu'à la fin des travaux, prévue en 2020 pour la première phase.



Offrir une même chance à toutes et à tous

Alors que l'économie régionale est en perpétuelle évolution, la formation et l'orientation restent les clés de l'emploi. C'est un grand défi pour la Région, qui y consacre la majeure partie de son budget. L'objectif est double : offrir la même chance à tou-te-s les Bretonnes et les Bretons tout au long de leur vie, et répondre aux besoins des entreprises et des territoires.

ACCUEILLIR LES LYCÉEN-NE-S DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

Chargée de construire, rénover et équiper les lycées, la Région assure le fonctionnement pédagogique et matériel des 116 établissements publics bretons. Elle investit ainsi avec force et pour améliorer durablement le cadre de vie et l'enseignement des jeunes : internats, restaurants, espaces numériques de travail... Pour garantir un accueil de qualité et de bonnes conditions d'études, elle s'appuie au quotidien sur 2 500 agent-e-s techniques mobilisé-e-s dans tous les établissements. La Région est également chargée d'assurer le fonctionnement matériel des 81 lycées privés sous contrat avec l'Éducation nationale et participe aux investissements dans les 132 lycées privés d'enseignement général et agricole.

ACCOMPAGNER LES PARCOURS INDIVIDUELS

Qualification, accès à l'emploi, reconversion... La Région accompagne tou-te-s les Breton-ne-s, jeunes et adultes, dans leur parcours de formation. Elle finance plusieurs dispositifs : formations préparatoires ou qualifiantes, aide à l'acquisition du premier équipement professionnel, soutien aux projets citoyens et de séjours à l'étranger, validation des acquis de l'expérience... Pour les aider à définir leur projet, elle coordonne également un service d'orientation à l'échelle de la région, en lien avec de nombreuses structures du territoire telles que Pôle emploi ou les Centres d'information et d'orientation.



BÂTIR LA CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES*

La Région dispose d'un champ d'intervention particulièrement large qui la positionne sur la quasi totalité de l'offre de formation professionnelle. Elle s'adresse aujourd'hui à des publics variés : jeunes, demandeur-euse-s d'emploi, personnes en situation de handicap, détenu-e-s... Elle est également compétente pour les formations sanitaires et sociales et pour l'apprentissage, et décide, en lien avec ses partenaires, de l'ouverture de nouvelles formations dans les 38 centres de formation d'apprenti-e-s et les lycées professionnels, au titre de la carte des formations. L'enjeu est de permettre à chacun-e de construire son parcours professionnel, grâce à la formation et en phase avec les besoins des secteurs qui recrutent.

* Une refonte du système de formation en alternance étant actuellement engagée par le Gouvernement, les informations relatives aux compétences de la Région dans ce domaine sont donc susceptibles d'évoluer dans les mois à venir.

Chiffres-clés

596
millions d'euros dédiés à l'éducation et à la formation dont 80 millions d'euros d'investissements pour la construction, la rénovation et la modernisation des lycées en 2017

116
lycées publics (103 lycées d'enseignement général, 9 lycées agricoles et 4 lycées maritimes), propriété de la Région Bretagne

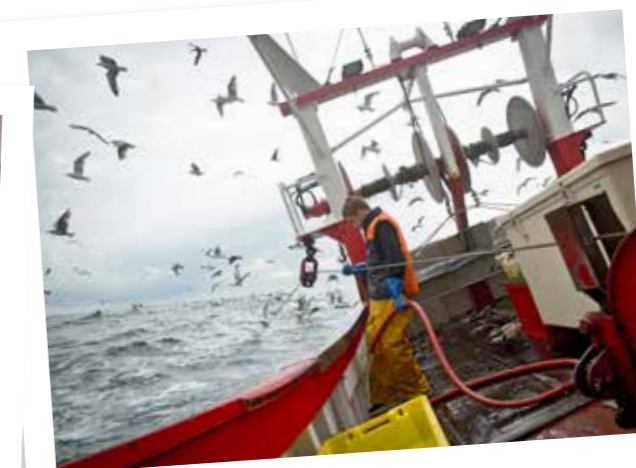
Près de **25 000**
stagiaires en formation professionnelle rémunéré-e-s directement par la Région en 2017

Près de **18 000**
apprenti-e-s dont 8 000 aidé-e-s pour l'acquisition de leur 1^{er} équipement professionnel



Une mobilisation puissance 47 000

La Bretagne a figuré parmi les premières Régions à se mobiliser pour mettre en œuvre le plan national « 500 000 formations ». L'enjeu : démultiplier les offres d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi pour les amener vers un emploi durable. En Bretagne, l'objectif est de donner à 20 % des chômeur-euse-s inscrit-e-s à Pôle Emploi l'accès à une formation qualifiante, soit 47 000 formations proposées dès 2016, 7 500 supplémentaires en 2017 et 5 000 en 2018.



La mer, une source d'emploi

L'économie de la mer est une filière d'avenir en Bretagne. La Région l'a bien compris et s'applique à favoriser l'attractivité de ces métiers, à travers une offre de formation et des établissements performants. En Bretagne, on trouve un large panel de formations, du CAP au diplôme d'ingénieur. La région se distingue en particulier par ses quatre lycées publics maritimes, par la présence de l'École nationale supérieure maritime et du Centre européen de formation continue maritime.

Trois nouveaux lycées d'ici 2025

La démographie lycéenne en Bretagne connaît une hausse constante depuis quelques années. Une croissance qui promet de se maintenir jusqu'en 2020. Pour faire face à cette tendance et garantir de bonnes conditions d'accès à l'enseignement partout sur le territoire, Région, Rectorat et élu-e-s locaux-ales œuvrent ensemble pour planifier l'ouverture de nouveaux établissements, là où les besoins sont les plus importants. L'ouverture de trois nouveaux lycées d'enseignement général a ainsi été voté par la Région : à Liffré, la construction d'un établissement d'une capacité de 1 200 élèves, extensible à 1 500 élèves, débutera dès 2018. Un autre lycée, d'une capacité équivalente, doit également ouvrir ses portes au sud de Rennes à l'horizon 2025. Le projet de Ploërmel répondra quant à lui aux projections de croissance démographique du territoire, en accueillant à terme plus de 900 élèves.



QUI A DIT QU'EN BRETAGNE, ON N'ÉRIGEAIT QUE DES MENHIRS?

Aujourd'hui, on construit plutôt pour l'avenir et la jeunesse!



Garantir un développement équilibré

La Bretagne dispose d'un territoire attractif (on attend plus de 400 000 habitant.e.s supplémentaires à l'horizon 2040 !), un environnement riche et sensible où il fait bon vivre et travailler. Il est nécessaire d'accompagner son développement tout en préservant sa qualité de vie. C'est pourquoi la Région mène une politique d'aménagement avec comme principes solidarité et équilibre.

SOUTENIR LES PROJETS À L'ÉCHELLE LOCALE

Construction d'une médiathèque, rénovation d'équipements sportifs, création de pistes cyclables, soutien aux commerces de proximité... autant de projets menés à l'échelle des 59 intercommunalités, 21 Pays et 12 îles que compte la Bretagne. Parce que c'est là que naissent les initiatives qui font la vie des habitant.e.s, la Région privilégie le soutien à ces territoires à travers des contrats de partenariat et encourage l'action locale dans les domaines des transports, de la culture, des services à la population ou de l'environnement.

CONTRIBUER À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Aider tous les territoires qui en ont besoin ! C'est le mot d'ordre de la Région, qui accompagne les évolutions des bourgs ruraux et des centres de villes petites et moyennes. Une diversité et une complémentarité qui contribuent fortement à l'égalité des chances. En soutenant les projets d'aménagement (sportif, culturel...) et les initiatives de coopération entre territoires, la Région encourage le dynamisme de ces collectivités de proximité, au bénéfice de la population.

FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE

L'attractivité de la Bretagne est intimement liée à la problématique du foncier. La pression croissante engendre une hausse des prix du logement et un empiètement sur les terres agricoles et les espaces naturels. C'est pourquoi la Région s'est engagée dès 2009 en soutenant la création d'un établissement public foncier régional. Celui-ci mène des acquisitions pour les communes et les intercommunalités, afin de développer leurs projets de construction de logements et d'amélioration de l'habitat. Le bien-vivre en Bretagne passe aussi par une offre de santé équilibrée et suffisante, pour répondre aux évolutions des besoins de la société. Aussi, la Région soutient la création de maisons de santé pour lutter contre la désertification médicale.



Chiffres-clés

294	et	122	2	201	33	11
millions d'euros de crédits régionaux		millions d'euros de crédits européens dédiés à l'aménagement du territoire pour la période 2014-2020	milliards d'euros d'investissements publics sur 15 ans pour l'accès à la fibre pour tou-te-s	communes et intercommunalités soutenues depuis 2015 pour des services de proximité (écoles, équipements culturels et sportifs...)	communes et intercommunalités soutenues depuis 2015 pour des projets liés à la mobilité (pôles d'échanges multimodaux, pistes cyclables...)	projets de Maisons de santé pluriprofessionnelle soutenus depuis 2015



© Guillaume Prie

Avec les îles, une attention sur-mesure

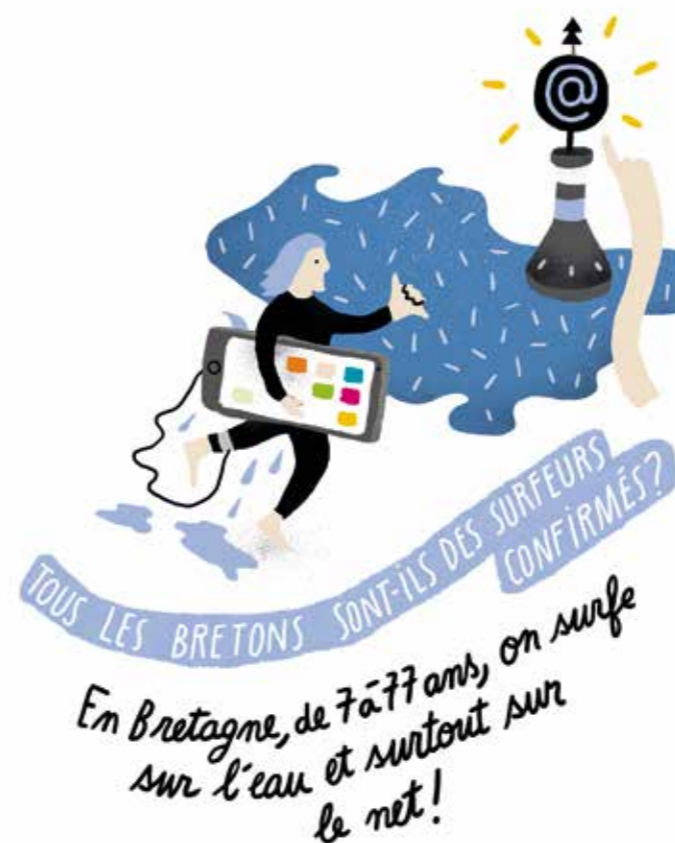
Les douze îles bretonnes du Ponant – Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, l'archipel des Glénan, Groix, Belle-Île-en-Mer, Houat, Hoëdic, Île-aux-Moines et Arz – ne sont pas seulement des superbes vitrines de la Bretagne. Ces territoires sont confrontés à des enjeux qu'il est important de prendre en considération : l'accessibilité, la gestion des ressources naturelles, le vieillissement de la population, la surfréquentation touristique saisonnière, la préservation du patrimoine... Pour tenir compte des coûts supplémentaires auxquels elles sont confrontées, elles bénéficient d'un contrat de partenariat régional dédié : une dotation supplémentaire de 6 millions d'euros entre 2014 et 2020.



© Marc Rappillard

Une mission de chef d'orchestre

Établir une règle du jeu commune à tous les acteurs locaux, pour un développement équilibré de la Bretagne basé sur l'égalité des chances et la coopération entre les territoires : telle est l'une des missions récemment confiées à la Région dans le cadre de la décentralisation. Celle-ci œuvre, avec ses partenaires, pour construire et proposer en 2018 un grand projet reposant sur une vision collective des enjeux d'aménagement et de développement durable. Cette feuille de route (appelée SRADDET – Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) fixera de grandes orientations stratégiques pour les projets à venir et sera partagée avec toutes les autres collectivités.



Bretagne Très Haut Débit : objectif 100% connecté.e.s

Le très haut débit, c'est à la fois la télévision à haute définition, le télétravail facilité, des échanges de données nombreux et rapides pour les entreprises, la formation et la recherche... Si les opérateurs privés déploient des réseaux en zones urbaines, les collectivités publiques prennent le relais partout ailleurs. Le syndicat mixte Mégalis a lancé en 2011, avec la Région, l'ensemble des collectivités bretonnes et le soutien de l'Europe et de l'État, un plan très ambitieux afin de déployer la fibre optique pour 100 % des foyers bretons, des entreprises et des services publics. À l'horizon 2023, plus de 70 % d'entre eux pourront être raccordés au très haut débit.



Connecter la Bretagne au monde

Entre terre et mer, à la pointe de l'Europe, la situation géographique de la Bretagne constitue à la fois un atout et un défi pour la circulation des personnes et des marchandises. La Région y répond en menant une politique de transports publics ambitieuse. Pour construire une Bretagne accessible et offrant une mobilité facilitée, elle développe la complémentarité des modes de déplacement les moins polluants.

FAVORISER LE TRANSPORT RÉGIONAL POUR TOUTES ET TOUS

Acquisition de trains, rénovation des gares, mise en place de lignes routières pour les territoires ne bénéficiant pas du train : la Région est autorité organisatrice des transports régionaux de voyageurs (trains et cars). Elle investit lourdement pour ce réseau... avec succès. Le trafic régional a été multiplié par 2 entre 2002 et aujourd'hui et chaque jour, les Breton-ne-s effectuent au total 32 500 voyages sur le réseau régional ! Pour offrir un service accessible à toutes et tous, la Région propose une large gamme de tarifs solidaires : abonnements scolaires et de travail, prix « ronds » simplifiés et forfaitaires, réductions importantes pour les personnes en difficulté, gratuité pour les moins de 12 ans accompagnés...

MODERNISER LE RÉSEAU ROUTIER

Aujourd'hui, des centaines de kilomètres de voies express en 2 x 2 voies permettent de sillonner la région en toute liberté. Souhaitant améliorer l'accessibilité de tout son territoire, la Région participe à la modernisation du réseau. Sur les routes nationales, elle cible la mise à 2 x 2 voies de la RN 164 (Montauban-de-Bretagne - Châteaulin) qui dessert la région d'est en ouest en passant par le centre Bretagne.



ASSURER LE TRANSPORT INTERURBAIN ET SCOLAIRE

Le 1^{er} septembre 2017, la Région est devenue l'autorité organisatrice pour le transport scolaire et interurbain à l'exception du périmètre des agglomérations et des métropoles. La reprise de ces compétences majeures représente un défi pour la collectivité régionale, avec pour premier objectif la continuité et la qualité du service. Il s'agit par exemple d'assurer le déplacement des 116 000 scolaires qui chaque jour doivent rejoindre leur établissement de formation. Avec cette nouvelle corde à son arc, la Région œuvre pour une harmonisation de l'ensemble des transports bretons afin d'adapter ces services aux besoins du plus grand nombre.

RENFORCER LE TRANSPORT MARITIME ET AÉRIEN

Depuis 2017, la Région assume la responsabilité du développement des principaux ports de commerce et de pêche (Brest, Saint-Malo, Lorient, Concarneau, Saint-Brieuc, Roscoff...) ainsi que des ports permettant la desserte des îles. Son ambition : renforcer leurs activités et leur compétitivité, qu'il s'agisse de pêche, de fret, de construction et de réparation navale ou de trafic passager. Depuis 2007, la collectivité est également propriétaire des aéroports de Rennes, Brest, Quimper et Dinard. Elle en assume l'aménagement, l'entretien et la gestion, missions qu'elle délègue à des concessionnaires et dont elle assure le contrôle. Elle veille notamment au respect des engagements pris en matière de sécurité et de politique environnementale.

Chiffres-clés

405
millions d'euros
dédiés aux transports
en 2017

Plus de
10
millions de voyages TER
par an

118,5
millions d'euros programmés
entre 2014 et 2020
pour la rénovation du réseau
routier breton (RN164)

6,8
millions de tonnes
de trafic de marchandises
via les ports régionaux
en 2017

Près de
2
millions de passager-ère-s
en 2017 et 50 destinations
internationales desservies
depuis les aéroports régionaux



© Jean-Yves Guiller

Les gares se réinventent

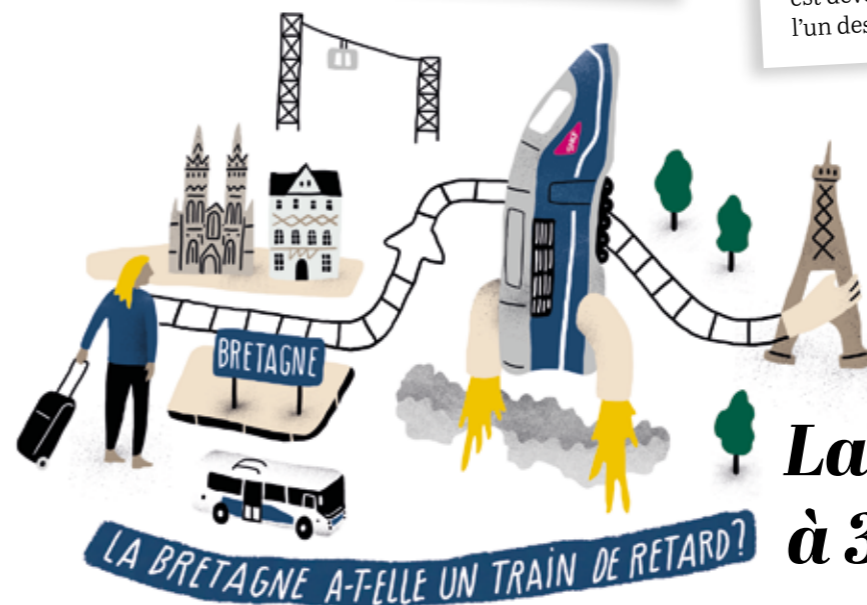
Onze grandes gares bretonnes sont aménagées ou le seront prochainement pour devenir des pôles d'échanges multimodaux (PEM). Le principe est que le voyageur puisse facilement passer du train aux autres modes de transport (réseaux urbains et interurbains, voiture, vélo...). La gare s'intègre ainsi dans l'environnement urbain et, en facilitant l'accès au train, contribue à améliorer la performance globale de toute la chaîne des transports au bénéfice du voyageur.



© Compagnie Océane / L20images

Les îles à portée de main

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Région est dotée d'une nouvelle compétence : celle des liaisons maritimes vers les îles, auparavant gérées par les Départements. Elle est ainsi devenue responsable de la desserte quotidienne d'une dizaine d'îles pour le fret et/ou les personnes : Bréhat, Batz, Molène, Ouessant, Sein, Groix, Belle-Île-en-Mer, Houat, Hœdic, Arz. Cette activité représente un trafic annuel de 2,4 millions de passager-ère-s. Pour assurer ce service, la Région est devenue propriétaire de 17 navires, ce qui fait d'elle l'un des principaux armateurs sous pavillon français !



LA BRETAGNE A-T-ELLE UN TRAIN DE RETARD ?

Au contraire, depuis juillet 2017, la Bretagne accélère !

La Bretagne à 320 km/h !

Grâce à la Ligne à grande vitesse (LGV), Paris s'est rapproché de la Bretagne avec un gain de 39 à 45 minutes qui diffuse partout sur le territoire. La Région a largement participé aux investissements nécessaires à la construction de la ligne : sur 3,4 milliards d'euros de financements, la Région apporte 68 % des presque 1 milliard d'euros de la contribution des collectivités. À cet engagement sans précédent s'ajoute des investissements majeurs pour la modernisation des voies Rennes-Brest et Rennes-Quimper, l'aménagement des grandes gares de Bretagne, le développement de 20 % de la desserte ferroviaire TGV/TER dès 2017...



Préserver la qualité de vie bretonne

La Région place, plus que jamais, les enjeux environnementaux au cœur de son projet. Son ambition ? Préserver l'intégrité des ressources naturelles et faire de la Bretagne une région exemplaire. Aux côtés des acteurs engagés sur le terrain, elle agit pour un aménagement durable de son territoire. Car il en va de la qualité de vie et de la santé de tou-te-s ses habitant-e-s, actuel-le-s et futur-e-s.

MONTRER L'EXEMPLE ÉNERGÉTIQUE

Pleinement consciente des enjeux climatiques, la Région a posé comme priorités la maîtrise de la consommation et l'essor des énergies renouvelables. Elle s'engage par exemple pour développer les parcs éoliens, terrestres ou marins, et ainsi tirer profit du formidable potentiel lié à sa géographie : zones côtières, vents, marées... Tandis que, pour inciter les citoyen-ne-s et les entreprises à consommer moins et mieux, elle soutient une palette d'actions notamment dans la rénovation de l'habitat, l'éco-construction, les transports, l'industrie ou l'agriculture. Elle est ainsi partenaire du système d'alerte EcoWatt qui informe les abonné-e-s des pics de consommation électrique et les invite à appliquer des gestes économes.

PROTÉGER LES RESSOURCES EN EAU

La qualité de l'eau est un défi. Pour la Région, l'objectif est clair : grâce à la concertation, concilier préservation des ressources aquatiques et développement économique. Elle participe ainsi à la protection et à la sécurisation des zones de captage afin de sauvegarder la qualité des eaux distribuées, et elle sensibilise en même temps les usagers (particuliers, entreprises ou collectivités) à une consommation responsable. Elle s'engage également fortement dans la lutte contre les algues vertes ; elle soutient notamment le développement des connaissances scientifiques destinées à mieux cerner le phénomène, et donc à mieux le combattre, et accompagne les agriculteur-riche-s dans le changement de leurs pratiques professionnelles.

SAUVEGARDER LA RICHESSE ÉCOLOGIQUE

Héritière d'une biodiversité terrestre et marine unique, la Bretagne se mobilise depuis longtemps pour en assurer la préservation. Partout sur le territoire, de nombreux acteurs (associations ou collectivités...) soutenus par la Région, œuvrent au quotidien pour protéger les espaces, remarquables ou ordinaires, et les espèces, communes ou menacées. Au cœur de ce dispositif, les réserves naturelles et les parcs naturels régionaux.

SOIGNER LE CADRE DE VIE POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Préserver l'environnement, c'est aussi préserver la qualité de vie et la santé de toutes et tous. Un engagement que la Région poursuit dans toutes ses missions, et qui se traduit dans les actions qu'elle mène au quotidien : recours aux matériaux durables et aux énergies diversifiées dans les lycées, bio dans les cantines, gestion des déchets et soutien aux initiatives d'économie circulaire... Déterminée à lutter à son échelle contre le changement climatique, elle a également engagé dès 2017 une large consultation citoyenne, la Breizh COP, dont les conclusions aboutiront à des mesures concrètes dans les domaines de l'énergie, l'eau, la protection des milieux naturels...



Chiffres-clés

17
millions d'euros dédiés à l'environnement

Un objectif de **35%** de la consommation d'énergie en Bretagne assurés par les énergies marines en 2030

504 collectivités bretonnes engagées pour la suppression de l'usage des produits phytosanitaires en 2017

9 réserves naturelles régionales

et

2 parcs naturels régionaux



L'économie circulaire, un nouveau modèle à explorer

Pour faire face à l'épuisement des ressources, il est urgent de repenser nos modes de consommation. La valorisation des déchets et la prise en compte de l'obsolescence des produits dès leur conception sont des évolutions nécessaires, que la Région encourage fortement. Elle soutient ainsi les projets innovants, les partages d'expériences et les synergies entre différentes sphères d'acteurs souhaitant s'engager dans cette voie (entreprises, collectivités, citoyen-ne-s...), afin de favoriser le développement de cette nouvelle économie.



Une mosaïque de milieux naturels

La Région a créé neuf réserves naturelles régionales sur des sites fragiles ou refuges d'espèces menacées. Ces « Espaces remarquables de Bretagne » constituent d'abord une exemplaire mosaïque de milieux naturels bretons, qui mixe paysages littoraux, landes, zones humides... En même temps, ces réservoirs de biodiversité, dont certains sont aménagés pour recevoir du public, représentent des cadres privilégiés de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Toute l'énergie de la mer

Transformer la puissance des courants marins en énergie, c'est le principe des hydroliennes... C'est en s'appuyant sur ces technologies innovantes que les habitant-e-s d'Ouessant ont imaginé leur projet : alimenter leur île en énergies 100% renouvelables. L'hydrolienne Sabella, posée à 55 mètres de profondeur entre Ouessant et l'archipel de Molène, constitue une première étape vers une production électrique plus propre. Raccordée au réseau de ce petit bout de Bretagne, cette turbine aux dimensions impressionnantes (17 mètres de haut, 450 tonnes) de construction 100% française et cofinancée par la Région, produit 20% de l'électricité d'Ouessant. Bientôt deux autres hydroliennes la rejoindront pour fournir 70% des besoins de l'île. D'autres tests menés « grandeur nature » confortent l'extraordinaire potentiel énergétique de la mer, comme entre Bréhat et Paimpol avec l'immersion d'hydroliennes DCNS OpenHydro.

Y A-T-IL DE L'EAU DANS LE GAZ EN MER D'IROISE ?

Non, mais de l'électricité dans l'eau, oui !



Valoriser pour partager

La Bretagne est l'une des premières régions touristiques de France. Son atout-maître ? Une identité positive, illustrée par des images et un cadre de vie reconnaissables entre mille. Paysages ou monuments, les trésors de ce patrimoine naturel et culturel sont un héritage porteur d'avenir et un facteur d'attractivité que la Région s'attache à valoriser.

DÉVELOPPER UN TOURISME DURABLE

En Bretagne, le patrimoine naturel, architectural et culturel alimente une filière qui pèse près de 10% de l'activité économique. La Région a donc choisi de coordonner ses politiques en faveur du tourisme et du patrimoine, afin de conforter l'attractivité de la Bretagne autour de pratiques respectueuses de l'environnement qui répondent aux nouvelles attentes des visiteurs (aménagement en faveur du cyclotourisme, déplacements doux, hébergement durable...).

FAIRE DE LA BRETAGNE UNE DESTINATION TOURISTIQUE D'EXCEPTION

Sur la carte de la Bretagne, l'activité touristique se structure autour de dix « Destinations ». Dix territoires à l'univers singulier qui ne s'arrêtent pas aux limites administratives et où les acteurs privés, publics et associatifs, inventent une nouvelle manière de travailler ensemble, pour mettre les visiteurs au cœur de l'offre. Ces projets d'exception ont vocation à renforcer l'attractivité de la région, au plan national et international.

METTRE EN VALEUR LES CANAUX DE BRETAGNE

La Bretagne intérieure recèle aussi de nombreuses richesses. Héritage bien vivant, les canaux de Bretagne constituent un patrimoine architectural et naturel qui offre de nombreuses opportunités d'activités et de découvertes : plaisance, pêche, randonnée à pied ou à vélo... Propriétaire de la majeure partie des voies navigables bretonnes, la Région en assure la gestion et l'entretien. Elle investit également largement pour développer la qualité des services touristiques proposés sur l'eau et sur les chemins de halage.

CONNAÎTRE ET TRANSMETTRE LE PATRIMOINE BRETON

Recenser, étudier et faire connaître : tels sont les objectifs de l'Inventaire du patrimoine. À la Région, cette mission à portée scientifique créée par André Malraux en 1964 est assurée par un service dédié. Composé d'historien-ne-s et de documentalistes, il œuvre sur le terrain pour identifier le patrimoine local bâti et mobilier, et favoriser sa réappropriation par toutes et tous. Il soutient également des actions de sensibilisation et d'éducation, notamment auprès d'un public jeune, qui privilégient une découverte active du patrimoine.



Chiffres-clés

6,4

millions d'euros dédiés au patrimoine en 2017

350

projets de valorisation soutenus chaque année

10,2

millions d'euros dédiés au tourisme en 2017

12

millions de touristes pour 100 millions de nuitées touristiques sur le territoire en 2017

15,9

millions d'euros dédiés aux voies navigables en 2017

500

La Région est propriétaire de 500 km de canaux et gestionnaire de 425 km, franchissant près de 240 écluses



© Roman Gaslu

Skoaz ouzh skoaz : ensemble, plus fort !

Un principe : encourager l'élan participatif et la dynamique collective qui se créent au sein d'un territoire autour d'un projet de restauration d'un bien. La prime «Skoaz ouzh skoaz» («épaule contre épaule» en breton) est accordée par la Région pour récompenser les projets qui lancent une souscription populaire afin de récolter a minima 1% du montant global des travaux.



© Pascal Perennec

Aux côtés des musées de Bretagne

On compte en Bretagne 35 musées d'appellation «Musées de France», dont les collections – beaux-arts, art et histoire, écomusées... – sont riches et variées. La Région les accompagne financièrement pour les travaux de construction, d'extension ou de muséographique. Elle est également partenaire des expositions d'intérêt régional et participe à l'acquisition et à la restauration des œuvres.



Oui et qui plus est, les pieds dans l'eau !

Cap sur l'avenir pour les maisons éclusières

À Hennebont, la maison éclusière est devenue un point de départ obligé pour découvrir l'estuaire du Blavet... Un projet porté par un jeune couple qui y crée son activité. Tout en aménageant le bâtiment, ils allient offre touristique avec chambres d'hôtes et balades nautiques, valorisation du patrimoine et animation culturelle, avec des projections de films sur les voiles de leur tjalk hollandais datant de 1907 ! Cette initiative est l'une des 24 retenues via deux appels à projets lancés par la Région, depuis 2014, avec l'objectif de redonner vie aux maisons éclusières inoccupées le long des canaux bretons.



Exalter toutes les dimensions artistiques

La vitalité culturelle et artistique qui caractérise la Bretagne naît dans les territoires et existe grâce à l'engagement de ses habitant-e-s. Elle engendre un véritable dynamisme économique et lui confère une identité créative et ouverte sur le monde. C'est avec la conviction profonde que la culture doit être portée par toutes et tous que la Région soutient les initiatives culturelles dans toute leur diversité.

FAIRE VIVRE LES ARTS

La Bretagne figure au premier rang des régions où naissent les festivals de musique et de nombreuses manifestations artistiques et culturelles. La Région soutient et encourage cette vitalité. Elle épaula les projets ambitieux qui s'ancrent et innovent sur les territoires, du spectacle vivant jusqu'aux arts plastiques. La Région aide également les artistes et acteurs culturels dans la création et la diffusion de leurs projets, en Bretagne comme à l'international.

SOUTENIR LE LIVRE, DE L'ÉCRITURE À LA LIBRAIRIE

La Région s'engage pour le développement de la vie littéraire et de la lecture en Bretagne. Elle soutient des résidences d'auteur, des maisons d'édition et les librairies indépendantes en même temps que des manifestations autour du livre. À l'image d'Étonnants voyageurs à Saint-Malo, festival qui résume le goût des Breton-ne-s pour une création littéraire de qualité et tournée vers le monde.

PROMOUVOIR LA CRÉATION AUDIOVISUELLE

La Région a développé une politique de soutien à l'audiovisuel et au cinéma. L'objectif est de permettre à la filière de se structurer et de se professionnaliser, en finançant la création des œuvres ou en facilitant l'accueil de tournages. En même temps, la Région aide les cinémas de proximité à se moderniser et accompagne les festivals qui irriguent les territoires.

TRANSMETTRE LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Qu'il soit écrit ou oral, musical ou chorégraphique, photographique ou audiovisuel, le patrimoine culturel breton est bien vivant ! La Région soutient les initiatives qui contribuent à le préserver et à le faire connaître. Elle a également piloté la création d'un portail des cultures de Bretagne, Bretania (www.bretania.bzh), qui donne accès aux multiples trésors détenus par les acteurs culturels régionaux.



Chiffres-clés

25,1

millions d'euros dédiés au soutien à la culture en 2017

1 168

œuvres cinématographiques et audiovisuelles soutenues par la Région depuis 2005

3

télévisions locales et 1 web TV en breton

192

manifestations culturelles accompagnées par la Région, tous domaines confondus (spectacle vivant, cinéma, vie littéraire, arts plastiques...)

33

librairies indépendantes aidées par la Région en 2017



La culture par tou-te-s et pour tou-te-s

Soutenir et promouvoir les projets culturels construits par et avec les citoyen-ne-s, c'est le sens de la réflexion engagée par la Région en 2017. Elle entend pour cela valoriser la diversité culturelle, favoriser le recours aux projets participatifs et accompagner les personnes dans le développement de leurs initiatives. L'objectif : que chacun-e puisse librement participer à la vie culturelle, pas seulement en tant que public, mais en tant que personne porteuse et productrice de culture.



Ça tourne en Bretagne

C'est confirmé, la Bretagne est une terre de cinéma. Pas de hasard en cela : outre la diversité des décors naturels qu'offre le territoire, le bureau Accueil des tournages en Bretagne apporte son assistance logistique aux équipes de tournage. Une assistance efficace... et gratuite. Cette structure sert d'interface entre les producteurs et les quelque 600 professionnels bretons, techniciens ou comédiens. Bénéfique pour l'économie régionale (hébergement et restauration des équipes), chaque tournage est également l'occasion de faire rayonner l'image de la Bretagne.



LA BRETAGNE EST-ELLE UNE TERRE DE NAVETS?

Entre autres car elle cultive d'autres filières qui poussent avec succès.

Une filière en pleine santé

Louise en hiver : « un chef-d'œuvre, hymne à la vie et à la liberté » pour la presse, grand prix du festival d'Ottawa, la référence internationale du cinéma d'animation.... L'accueil reçu par ce long-métrage d'animation réalisé et produit en Bretagne en 2016 illustre le nouveau poids du cinéma né en Bretagne. Récompense de l'action de la Région dans le soutien à la filière cinématographique depuis quelques années, les films tournés en Bretagne font désormais les meilleures affiches des festivals de cinéma, tout autour du monde. Ce qui entraîne toujours plus de réalisateur-riche-s à choisir la Bretagne...



Accompagner la richesse linguistique de la Bretagne

Le breton et le gallo, aux côtés du français, sont les langues de la Bretagne. Cette reconnaissance officielle par le Conseil régional n'a pas qu'une portée symbolique. C'est aussi le socle de nombreuses actions destinées à sauvegarder, transmettre et développer cet héritage.

FAVORISER LA PRATIQUE AU PLUS TÔT, ET TOUS LES JOURS

Pour favoriser son apprentissage précoce, la Région encourage l'usage de la langue bretonne dans le milieu de la petite enfance, en accompagnant la formation des professionnels. Elle s'implique également pour le développement des langues aux côtés des associations, notamment dans les activités de loisirs, dans les médias audiovisuels, l'édition, le théâtre, dans la formation professionnelle au breton et les cours de gallo pour adultes. Pour tenir ses objectifs, elle s'appuie sur l'Office public de la langue bretonne et soutient ses actions. Elle promeut l'utilisation du gallo au quotidien dans l'espace public à travers la charte et le label « Du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » et soutient l'Institut du gallo.

MISER SUR L'ENSEIGNEMENT

Le développement des langues passe par le développement de leur apprentissage, à tous les niveaux. Ainsi, la Région favorise l'enseignement bilingue et immersif en breton, de la maternelle au lycée, en aidant Diwan et les fédérations de parents d'élèves. Elle subventionne également les lycées disposant de filières bilingues ou assurant un enseignement du breton ou du gallo, ainsi que les actions pédagogiques intégrant ces langues. La Région soutient les Universités de Rennes 2 et de Bretagne Occidentale pour le développement de cours optionnels spécifiques de langue bretonne, ainsi que l'enseignement du gallo à Rennes 2. Au travers des dispositifs Desk/enseignement et Skoazell, elle incite à la préformation professionnelle au breton et à la préparation aux concours de l'enseignement bilingue.



DÉVELOPPER LA CULTURE EN LANGUE BRETONNE

Bandes dessinées, romans, poésie, dictionnaires, manuels scolaires... C'est tout naturellement que la Région aide l'édition d'ouvrages en breton dans tous les genres, ainsi que la traduction littéraire de nombreuses œuvres. Vingt et un classiques de la littérature mondiale ont ainsi été traduits depuis 2012. *L'étranger* d'Albert Camus, *Le procès* de Franz Kafka ou encore *Des souris et des hommes* de John Steinbeck en font partie. La Région s'engage également pour le développement du théâtre professionnel en breton.

Chiffres-clés

7,1
millions d'euros
dédiés
aux langues de Bretagne
en 2017

Plus de
17 700
élèves dans les filières bilingues
ou immersive
à la rentrée 2017

Plus de
2 000
adultes ont passé
le Diplôme de compétence
en langue bretonne
entre 2010 et 2017

Plus de
90
ouvrages édités
en langue bretonne soutenus
par la Région en 2017



Un institut pour le gallo

Permuover, eblucer, evâiller (promouvoir, éduquer, faire connaître): telles sont les missions confiées au nouvel Institut de la langue galloise. Créée le 1^{er} avril 2017, cette structure de coordination poursuit le travail mené depuis de nombreuses années par une vingtaine d'associations galloises. Elle accompagne le Conseil régional dans la mise en œuvre de sa politique linguistique en faveur du gallo et travaille à la promotion de la charte « Du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » (Du gallo, oui bien sûr !) dans les collectivités, les entreprises et les associations. Parmi ses priorités: la transmission, auprès des jeunes générations notamment. L'institut mène pour cela un travail de normalisation de la langue, dans l'objectif de faire converger les méthodes de formation et d'enseignement, indispensable au développement du gallo.



Ofis publik ar brezhoneg : une présence au quotidien

Créé en 1999 sous forme associative, l'« Ofis publik ar brezhoneg – Office public de la langue bretonne » est devenu en 2010 un établissement public de coopération culturelle. Chargé de l'enrichissement de la langue et de l'observation des pratiques linguistiques, il œuvre pour la promotion de la langue bretonne, notamment via la charte « Ya d'ar brezhoneg » (Oui à la langue bretonne), afin de favoriser son emploi dans la vie de tous les jours. Membre du réseau européen de promotion de la diversité linguistique NPLD (Network to Promote Linguistic Diversity), il organise chaque année les Prix de l'avenir du breton, pour mettre en valeur les actions nouvelles en faveur de la langue et toute la dynamique que l'on retrouve autour du breton.

Des indicateurs en progression

Le nombre de brittenphones augmente chez les moins de 18 ans : en 2016-2017, plus de 17 000 élèves suivaient une scolarité bilingue ou immersive, alors qu'ils n'étaient que 10 400 en 2005-2006. Le nombre de places de stages en formation professionnelle intensive pour adultes a lui aussi connu une forte progression, passant de 83 en 2005-2006 à 363 en 2016-2017.



Les Bretons sont riches de deux langues régionales et ils n'hésitent pas à s'en servir.

Partager toutes les valeurs sportives

Au-delà de la performance athlétique, le sport est moteur de lien social, outil d'éducation et de santé publique et une filière créatrice d'emploi. La Région a fait le choix d'investir dans cette compétence et de participer à son développement sur tout le territoire breton.

OUVRIR L'ACCÈS AU PLUS GRAND NOMBRE

Pour favoriser et renforcer la pratique sportive, la Région intervient à plusieurs niveaux. Elle investit dans des infrastructures et des espaces de qualité implantés de manière équilibrée en Bretagne (stades, centres de formation, équipements à usage des lycées...). Elle encourage également le sport dans les lycées via l'aide aux associations scolaires. C'est l'objet du dernier appel à projets lancé par la collectivité qui cherche à rapprocher ces associations et les clubs locaux. La Région accompagne surtout le mouvement sportif breton ; elle aide en direct 90 % des ligues et comités régionaux et s'applique en même temps à leur donner des conditions optimales de développement.

CRÉER LES CONDITIONS DE LA PERFORMANCE

La Région soutient l'excellence sportive bretonne en aidant les clubs à participer aux championnats de France. Au-delà de cet accompagnement, elle investit et participe à la mise en place de formations aux métiers du sport, dont certaines sont proposées en apprentissage au Campus Sport Bretagne. Structure unique en France, le Campus irrigue toute la Bretagne en ingénierie de formation et en recherche et développement. La Région soutient également les Pôles espoirs bretons, cofinance quatre centres médico-sportifs départementaux, et accompagne quelque 90 athlètes de haut niveau dans le respect du double projet sportif et éducatif.

SOUTENIR LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DE TOUTES ENVERGURES

Chaque année, plus de 130 événements et manifestations sont soutenus par la Région, notamment grâce à une aide financière apportée aux organisateurs. La Bretagne accueille chaque année des événements d'envergure mondiale, et non des moindres. En 2018, elle recevra la Coupe du monde de football féminin des moins de 20 ans, quatre étapes du Tour de France ou encore l'Euro de handball féminin. Le soutien aux télévisions locales permet d'assurer la retransmission des événements sportifs des clubs Élite bretons sur toute la saison sportive et donne une visibilité supplémentaire à ces structures et à certaines disciplines sous-médiatisées.



Chiffres-clés

6,3

millions d'euros dédiés au sport en 2017

6 800

clubs sportifs sur le territoire

89

sportif-ive-s de haut niveau soutenu-e-s par la Région en 2017

135

événements sportifs soutenus par la Région en 2017

43

millions d'euros pour la construction et la rénovation d'équipements sportifs durant les 5 dernières années



Des athlètes sous les projecteurs

Chaque année, les athlètes bretons qui ont porté haut les couleurs de la Bretagne sur les podiums régionaux, nationaux ou internationaux sont mis à l'honneur lors de la cérémonie des « Trophées du Sport ». Organisée par la Région Bretagne, parrainée par une personnalité sportive, cette manifestation est l'occasion de distinguer les meilleures performances sportives dans six catégories : espoir féminin, espoir masculin, sportive de l'année, sportif de l'année, équipe féminine et équipe masculine. Bien installée dans le paysage sportif régional puisqu'elle existe depuis bientôt trente ans, cette cérémonie est relayée en direct par les trois télévisions locales Tébéo, Tébésud et TV Rennes.



La Bretagne, toujours une terre de vélo

Champions de légende, courses mythiques, public fidèle... en Bretagne, le vélo a (toujours) la cote. Un engouement qui ne faiblit pas puisqu'on y enregistre 11 700 licencié-e-s et plus de 200 clubs*. La Région encourage notamment la pratique de cette discipline par son aide à l'organisation d'épreuves sur le territoire breton (38 en 2017). Elle est très présente aux côtés des équipes professionnelles et favorise la progression des jeunes au sein des Centres de formation de ces structures ainsi qu'au Pôle Espoirs géré par le Comité de Bretagne Cyclisme.

* Chiffres 2016 - Ministère des Sports



FRANCK CAMMAS ET FRANÇOIS GABART SONT-ILS DES MARINS D'EAU DOUCE? Plutôt de sacrés loups de mer, sacré leu!

L'excellence au large

Franck Cammas, Yann Élies, Sébastien Josse, François Gabart ou Armel Le Cléac'h... Les meilleurs skippers sont passés par la filière bretonne d'excellence Course au large créée et soutenue par la Région depuis 2011. Unique en France, elle combine détection et formation pour porter la voile bretonne au plus haut niveau.



Tisser des liens au-delà des frontières

La Bretagne est géographiquement et historiquement une région ouverte sur le monde. Elle entretient, de longue date, d'étroites relations avec d'autres régions du monde et s'enrichit de cultures venues d'ailleurs, tout comme elle partage la sienne. Fière de cet esprit d'ouverture, la Région apporte son soutien aux acteurs et aux initiatives de partage engagées sur le territoire.

RENFORCER LA CONNAISSANCE DE L'EUROPE

Parce que l'Europe peut parfois paraître éloignée et que son action concrète reste souvent méconnue, la Région se mobilise pour sensibiliser les citoyen-ne-s à l'intervention de l'Union européenne dans leur quotidien. Mise à disposition d'outils d'information, organisation de rencontres, site internet et réseaux sociaux, ces actions sont menées tout au long de l'année, en partenariat avec les structures d'information européenne du territoire.

SE RAPPROCHER D'AUTRES RÉGIONS DU MONDE

Afin de favoriser l'ouverture internationale de la Bretagne, la Région mène une politique de coopérations concrètes avec d'autres régions d'Europe et plus largement, du monde (région Centre du Burkina-Faso, département de Grand'Anse à Haïti, province du Shandong en Chine...). Ces coopérations se traduisent par l'élaboration d'actions communes dans les domaines de la formation, la culture, l'environnement, l'économie... La collectivité s'implique aussi dans de nombreux réseaux européens et mondiaux et soutient les actions des Breton-ne-s expatriés qui participent à renforcer l'image de la Bretagne à l'étranger, telle que la Fête de la Bretagne.

ŒUVRER POUR UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La Région Bretagne croit en une solidarité durable ; c'est pourquoi elle s'engage auprès de nombreux acteurs qui portent des projets de partenariat destinés à renforcer les liens avec d'autres régions du monde. Avec un millier d'acteurs de la solidarité internationale, la Bretagne est une des premières régions de France mobilisée autour de partenariats solidaires. Un dynamisme et une diversité qui contribuent à la vitalité du tissu associatif breton, à la création de lien social ici et là-bas et qui participent à un développement global et durable des populations et des territoires partenaires.



Chiffres-clés

2 millions d'euros pour l'ensemble des actions à l'international en 2017

50 projets soutenus par la Région pour des opérations de Fête de la Bretagne à travers le monde depuis 2011

75 000 euros de projets de coopération entre le Pays de Galles, la Wielkopolska (Pologne) et la Bretagne

Près de **1 000** lycéen-ne-s breton-ne-s accueilli-e-s dans la province du Shandong depuis 2009

54 initiatives de solidarité internationale soutenues par la Région en 2017



Une coopération à l'autre bout de la terre

En 2017, la Bretagne a signé un accord de coopération avec l'État d'Australie méridionale. Trouvant son origine dans le contrat de vente de sous-marins entre l'Australie et la France, cet accord a pour objectif de renforcer les échanges entre les deux régions en profitant de leur forte complémentarité économique et socio-culturelle. L'accord porte une attention sur de nombreux domaines dont la défense, la cybersécurité, la lutte contre le changement climatique, la formation, le tourisme, la culture...



La Maison de la Bretagne à Bruxelles

Afin de promouvoir ses intérêts et défendre son identité culturelle au sein de la communauté européenne, la Bretagne est présente au cœur des institutions, à Bruxelles. Une délégation permanente de la Région œuvre ainsi au quotidien pour faire le lien entre les enjeux européens et ceux du territoire breton, jouant ainsi le rôle de véritable passerelle entre la Bretagne et l'Europe.



Oui, une main verte qu'ils donnent volontiers pour accompagner les projets d'agriculture solidaire.

Un coup de pouce vert à la région Centre du Burkina Faso

Forte d'une longue histoire agricole et d'un puissant secteur maraîcher, la Bretagne est un partenaire privilégié pour accompagner les pays qui cherchent à développer et consolider leur sécurité alimentaire. C'est la raison qui a poussé la région Centre du Burkina Faso à solliciter l'appui de la Région Bretagne en 2010. Visant à structurer toute la chaîne économique de ce secteur, depuis l'appui aux producteurs à la commercialisation, cet accompagnement solidaire a permis d'augmenter de manière significative la qualité de la production maraîchère burkinabé. Un rapprochement fructueux qui a mobilisé de nombreuses expertises bretonnes, dans des domaines tels que l'organisation de coopératives ou la conversion à l'agriculture biologique, et qui a favorisé le rapprochement entre les deux régions.



L'Europe au plus près des besoins des Breton-ne-s

L'Europe, ça commence à Quimper, Guingamp, Vannes ou Rennes... Elle est présente au quotidien, dans chacun des champs de la vie des Bretonnes et des Bretons. En tant que gestionnaire des fonds européens en Bretagne, la Région est garante de cette proximité et assure l'adéquation entre les priorités fixées aux niveaux européen, national et régional, et les besoins des territoires.

AUTORITÉ DE GESTION... CAPACITÉ D'ACTION !

La Région est depuis 2014 « autorité de gestion » des fonds européens sur son territoire. Ce qui veut dire concrètement que leur utilisation pour la Bretagne est décidée en Bretagne. Économie, environnement, formation, emploi, pêche, ou agriculture... Les 4 fonds européens structurels et d'investissement sont autant de leviers d'action par secteur, qui interviennent en complémentarité des politiques portées par la Région, les territoires et l'État.

4 FONDS, 4 AXES D'INTERVENTION

Près de 1 milliard d'euros de fonds européens seront distribués en Bretagne pour la période 2014-2020.



Développer l'économie bretonne
Fonds européen de développement régional (FEDER)
307 millions d'euros gérés par la Région



Favoriser l'accès à l'emploi et l'inclusion sociale
Fonds social européen (FSE)
184 millions d'euros gérés par la Région et l'État



Accompagner l'agriculture et le développement rural
Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
368 millions d'euros gérés par la Région



Soutenir les filières pêche et aquaculture
Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)
47 millions d'euros délégués à la Région sur les 588 millions d'euros gérés par l'État

DES RÉALISATIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Un téléphérique à Brest : l'image est spectaculaire, et elle illustre comment les financements européens accompagnent la réalisation de projets majeurs pour la Bretagne. Bien d'autres exemples, de différentes natures, à différentes échelles, témoignent de ce soutien qui améliore de façon décisive le quotidien des Breton-ne-s.

SI LES FONDS EUROPÉENS M'ÉTAIENT CONTÉS

Dans le cadre de ses nouvelles missions, la collectivité s'attache à clarifier l'information adressée aux bénéficiaires, actuels et futurs et aux citoyen-ne-s. Le site **europe.bzh** est un des outils qui participent à cet effort de simplification et de connaissance de l'Europe.

En Bretagne, les fonds européens 2014-2020, c'est à ce jour

14 000

demandeur-euse-s d'emploi formé-e-s pour les secteurs qui recrutent localement

700 000

euros pour l'achat de navires de pêche

4 000

hectares de maillage bocager replantés grâce au programme Breizh Bocage

200

projets de recherche et innovation soutenus

LA RÉGION, COMMENT ÇA MARCHE ?

Un rôle grandissant

La Région s'est progressivement affirmée comme un échelon majeur de l'organisation administrative nationale. La Bretagne est l'une des 13 Régions que compte aujourd'hui la France métropolitaine.

L'ACTION AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Depuis 35 ans, l'organisation administrative française donne de plus en plus de poids aux territoires. Suite aux lois de décentralisation de 1982 et 1983, la Région est devenue une collectivité de plein exercice, sans tutelle de l'État. Au fil des ans, son champ d'intervention a grandi. D'abord chargée de l'aménagement du territoire et du développement économique, elle s'est depuis vu confier l'apprentissage et la formation professionnelle, l'équipement des lycées, les transports...

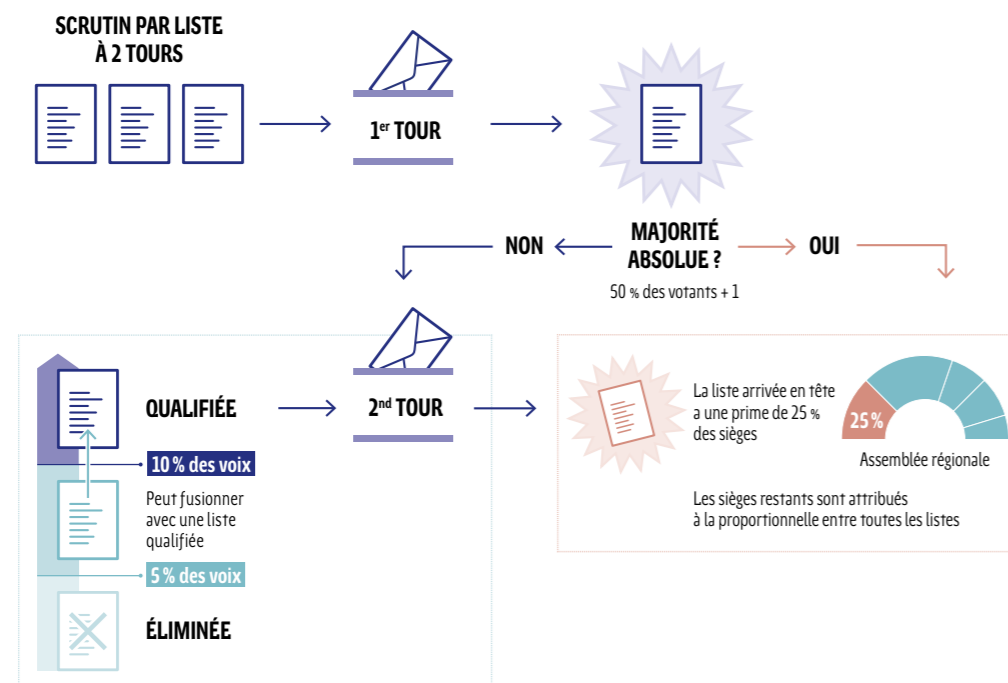
UNE MONTÉE EN PUISSANCE DES RÉGIONS

La nouvelle loi de décentralisation* a renforcé le rôle des intercommunalités et des Régions. Les compétences de la Région ont ainsi été élargies, notamment aux transports scolaires gérés auparavant par les Départements. En matière d'économie, le rôle de chef de file de la Région vis-à-vis des autres collectivités a également été réaffirmé.

* Loi « Nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRe) du 7 août 2015

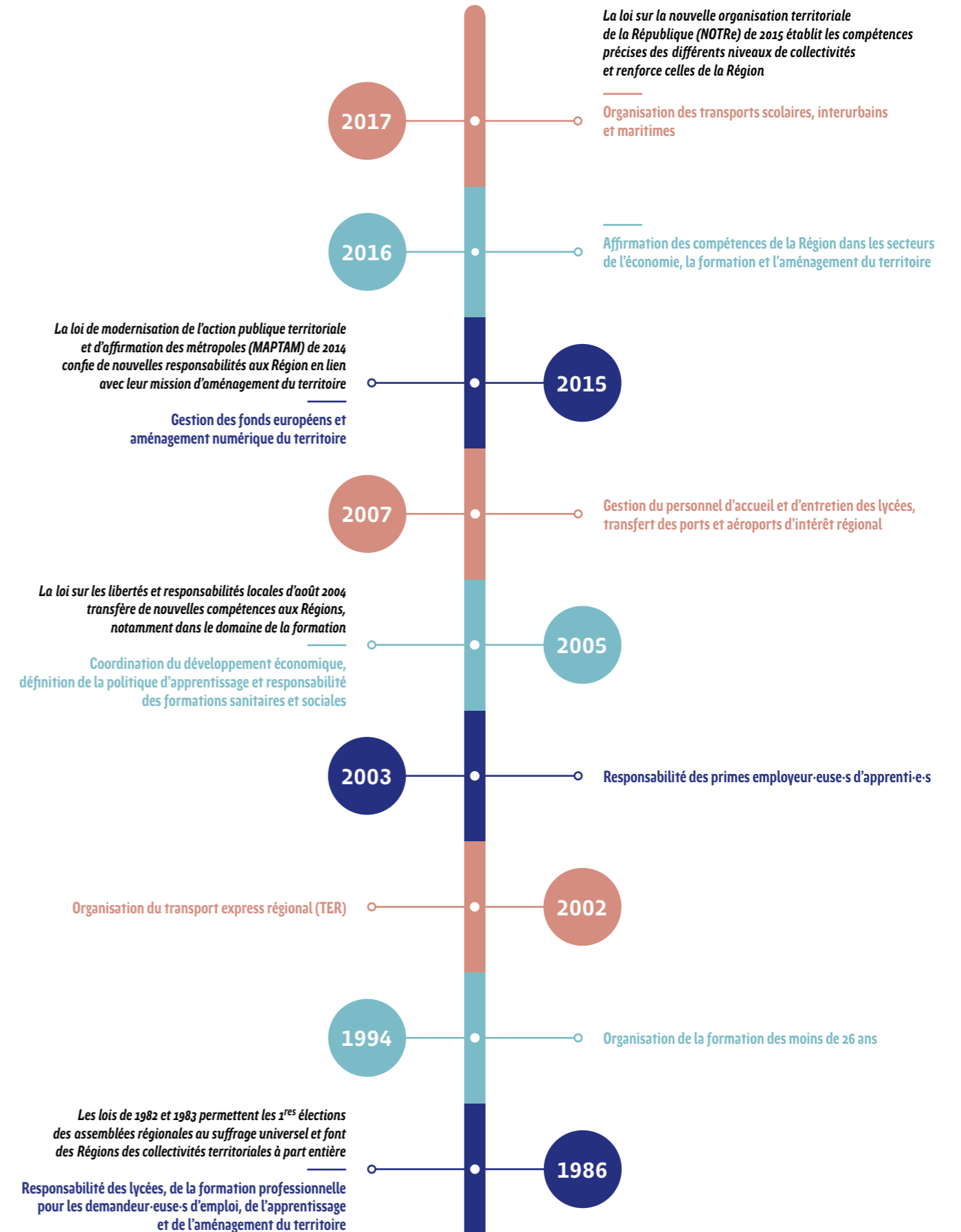
LE MODE D'ÉLECTION DES ÉLU·E·S RÉGIONAUX·ALES

Les conseiller·ère·s régionaux·ales sont élu·e·s pour 6 ans au suffrage universel direct. Ils-elles constituent l'assemblée régionale. Les prochaines élections régionales auront lieu en 2021.



COMPÉTENCES DE LA RÉGION : LES GRANDES DATES

Les compétences dévolues aux Régions au fil des lois de décentralisation (dates des transferts effectifs)



LE FONCTIONNEMENT DE LA RÉGION

Loïg Chesnais-Girard
Président du Conseil régional de Bretagne

Le président et l'exécutif régional

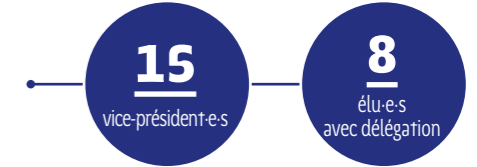
Le « **gouvernement** » de la Région est composé du président, des vice-président-e-s et des conseiller-ère-s régionaux-ales qui disposent d'une délégation. Ensemble, ils-elles **délibèrent** au sein de l'assemblée régionale et **adoptent des décisions** qui seront ensuite **appliquées dans les territoires**.

Le **président** de la Région est élu par l'ensemble des conseiller-ère-s régionaux-ales. Il est également le **chef de l'administration**. En Bretagne et depuis le 22 juin 2017, le président de la Région est **Loïg Chesnais-Girard**.



BUREAU

Président
+
vice-président-e-s
+
conseiller-ère-s régionaux-ales
avec délégation



met en œuvre les décisions

nomme le DGS

dirige

Directeur général
des services



propose

décide

83
membres

L'assemblée délibérante

Les élu-e-s régionaux-ales fixent, après débat, les **orientations de la politique de la Région, dans tous les domaines**. Le Conseil régional se réunit en assemblée plénière au moins une fois par trimestre. Il **vote le budget** et se prononce sur les propositions du président. Auparavant, les conseiller-ère-s régionaux-ales se réunissent au sein de commissions thématiques.

L'administration

Les services de la Région sont composés d'agent-e-s public-que-s qui **mettent en œuvre les orientations et décisions** prises par les élu-e-s du Conseil régional.

• 4 200 agent-e-s dont 2 500 agent-e-s techniques dans les lycées

• 116 emplois transférés en 2017

• 1 siège à Rennes, 1 antenne à Brest, 327 implantations sur le territoire et 2 représentations à Paris et Bruxelles

4 200
agent-e-s

La commission permanente

Les conseiller-ère-s régionaux-ales élisent en leur sein la commission permanente, composée du président du Conseil régional, de 15 vice-président-e-s et de 11 conseiller-ère-s régionaux-ales. Le Conseil régional **délègue une partie de ses attributions** à la commission permanente, qui se réunit environ tous les mois et **assure l'exécution du budget** régional.

27
membres



Deux assemblées consultatives

Le Conseil économique, social et environnemental régional

Instance sans équivalent dans les autres collectivités locales, le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est l'assemblée consultative de la Région. Il est composé de 119 acteurs du tissu économique et social qui **représentent les courants de la société civile**. Son rôle est d'aiguiller l'action régionale par ses **avis** et ses **études**.

119
membres

émettent des avis

Référendum

Droit de pétition

Élections

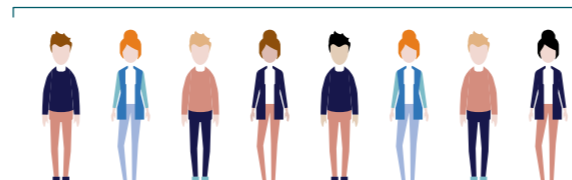
Le Conseil régional des jeunes

Co-présidé par le président du Conseil régional et un-e jeune conseiller-ère, le **CRJ est un espace d'expression, d'échanges et de travail** sur des thèmes proches des préoccupations des lycéen-ne-s et apprenti-e-s breton-ne-s. Il est un lieu de **construction de projets**. Il permet aussi aux jeunes, qui sont élu-e-s pour un mandat de deux ans, d'apprendre à **devenir des citoyen-nes** averti-e-s et responsables.

Le Conseil culturel

Le Conseil culturel est une assemblée consultative spécifique à la Bretagne. Composé de 70 membres, il accompagne le Conseil régional sur tous les sujets liés à la **culture bretonne** et à son **rayonnement**.

70
membres



ÉLECTEUR-RICE-S



150
membres

75
binômes
fille-garçon



AR RANNVRO OUZH AR STERN



LA REGION FEZANTE



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
KUZUL-RANNVRO BREIZH
CONSAIL REJIONA DE BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | [@regionbretagne](https://www.regionbretagne.fr)
www.bretagne.bzh